

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## adiologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## ptique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
- 0 Prise en charge : pec@mupras.com
- 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - [www.mupras.com](http://www.mupras.com)

60643

## Déclaration de Maladie : N° P19- 0008737

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2005 Société : RAT

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : Abou El Moutaleb Date de naissance : 1/03/1951

Adresse : Hôpital

Tél. 06 66 96 22 76 Total des frais engagés : 100000 Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 25/01/2011 Age : 51

Nom et prénom du malade : Abou El Moutaleb

Lui-même

Conjoint

Enfant

Lien de parenté : Frère

Nature de la maladie : Incurable digestive

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : Accident

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casa Le : 25/01/2011

Signature de l'adhérent(e) : Mf



## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
05/10/2021	(CS)		300 DH	 Dr. Rachida BENSOURI Béni Ouarab Gastro-entérologie. Praticien 2ème étage Oulfa Casablanca Tel: 05 22 90 05 22 11

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<b>PHARMACIE HAMZA</b> <b>CAS JOLANCA 1</b> <b>Lot. Haj tala. Rue 6 N° 3 Lot. 00</b> <b>Gariblana - Tel: 0522 93 10 21</b>	27/11/21	548.20

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H	25533412 00000000 D 00000000 35533411	G	21433552 00000000 B 00000000 11433553
	<b>(Création, remont, adjonction)</b> Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Date du devis
				Date de l'exécution

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Hépato - Gastro  
Entérologie - Proctologie  
(Hémorroïdes - Fistule  
- Fissure...)



اختصاصي في مراض  
الجهاز الهضمي  
الكبد، جراحة البواسير  
وأمراض المخرج

.....  
isologique  
Itte à l'intérieur  
des entrailles  
des intestins  
PPV: 113 DH<sup>HT</sup>

Dr. Rachida  
Hépato-Gastro-entérologue - Proctologue  
Bd. Oum Rabii Rés. Al Firdaus Imm. L30  
Casablanca - Tel: 05 22 90 05 22 / 06 61 51 22 34  
Tél: 05 22 93 10 28

Casablanca, le :

A Gromi

Importateur Exclusif  
Biocodex, Maroc  
Technopole, l'aéroport Mohamed V  
B.P. : 126-Nouaceur-Maroc  
www.biocodex.ma  
P.P.C. 245,00 DH  
Complément alimentaire, ce n'est pas un  
médicament  
N° DA20181706751DMP / 20UCA / MA V3  
Poids net : 7,5 g

245.00

Alphex ✓ SV

113.70

zancipex ✓ 20

SV

27,60

ACIE HAMZA  
LANCA

27.60 - SV - 27.60

SV

27.60

plan ✓ SV

548.20

Dr. Rachida BENSCRI  
Hépato-Gastro-entérologue - Proctologue  
Bd. Oum Rabii Rés. Al Firdaus Imm. L30  
Casablanca - Tel: 05 22 90 05 22 / 06 61 51 22 34  
Tél: 05 22 93 10 28

LOT: 03920246  
PER: 11/2025  
PRV: 27.00DH

27,00

27,00

LOT: 03920246  
PER: 11/2025  
PRV: 27.00DH

27,00

LOT: 03920246  
PER: 11/2025  
PRV: 27.00DH

Hépato - Gastro  
Entérologie - Proctologie  
(Hémorroïdes - Fistule  
- Fissure...)



اختصاصي في أمراض  
الجهاز الهضمي  
الكبد، جراحة البواسير  
وأمراض المخرج

Dr. Rachida BENSCRI  
Hépato-Gastro-entérologie  
Bd. Oum Rabii Rés. Al Firdaus Imm L30  
Tél : 05 22 90 05 22 / 06 61 51 22 34

Casablanca, le : 25/01/2021

A GOURMI casse-tête  
Le liv. + Dyspepsie  
mal liv  
TOM aldos  
relax

Dr. Rachida BENSCRI  
Hépato-Gastro-entérologie Proctologie  
Bd. Oum Rabii Rés. Al Firdaus Imm L30  
Tél : 05 22 90 05 22 / 06 61 51 22 34